



Communiqué de presse

Bayonne, le 31 mars 2021

Stoneridge lance une nouvelle version du tachygraphe SE5000-8 Connekt

Stoneridge anticipe la future réglementation avec une nouvelle version du chronotachygraphe intelligent SE5000. Ce modèle constitue une version intermédiaire avant l'arrivée du Tachygraphe 1C V2 en 2023.

En 2023, une deuxième version du tachygraphe intelligent 1C deviendra obligatoire pour les véhicules nouvellement immatriculés. Cette évolution répond aux amendements apportés aux règlements 165/2014 et 561/2006 suite au vote du Paquet Mobilité en juillet 2020.

Le nouveau règlement prévoit notamment d'ajouter aux fonctions du tachygraphe l'enregistrement automatique des passages de frontières et des périodes de chargement et déchargement ainsi que de leur localisation. La capacité de stockage des activités sera étendue de 28 à 56 jours tandis que l'appareil devra émettre de nouveaux messages DSRC pour l'interrogation à distance par les forces de l'ordre (temps de conduite). En conséquence, le tachygraphe intelligent Smart 2 embarquera dans sa mémoire une cartographie régulièrement mise à jour ainsi que la technologie OSNMA (Open Service Navigation Message Authentication) pour fiabiliser le signal GNSS. De nouvelles cartes (conducteur, entreprise, atelier, contrôle) à la capacité de stockage accrue devront être utilisées. En outre, l'appareil disposera d'un capteur de mouvement interne et d'une Interface ITS non optionnelle.

Stoneridge, qui prépare déjà la deuxième génération de Tachygraphe intelligent SE5000 1C (Connekt) dont le cadre technique sera défini à l'été 2021, annonce dès à présent le lancement de leur nouvelle version du SE5000-8 Connekt, une version intermédiaire dotée de mises à jour de certaines fonctionnalités impactées par la nouvelle réglementation.

Passage des frontières

En raison des amendements au règlement 165/2014, les conducteurs devront enregistrer le changement de pays après les passages aux frontières. Pour les aider face à cette nouvelle obligation qui s'appliquera dès février 2022, le nouveau SE5000-8 utilise sa cartographie intégrée pour proposer automatiquement un pays de début dès que le chauffeur passe une frontière. Lorsque le tachygraphe détecte, en utilisant le signal GNSS et sa cartographie, que le véhicule est dans un nouveau pays pendant plus de 2 minutes, la fonction de détection de

frontière s'activera. Au prochain arrêt de la conduite, la question du choix de la zone géographique apparaitra, permettant au chauffeur de valider le nouveau pays.

Rappel de sélection du pays de travail

De nombreux conducteurs laissent leur carte insérée pendant une période prolongée sans l'éjecter et en oubliant que la saisie du pays de démarrage et de fin est à réaliser lors de chaque journée de travail. C'est la première cause d'infraction à la réglementation qui engendre une amende de 750€ en cas de contrôle.

Afin de faciliter l'enregistrement du pays dans lequel le véhicule opère, le SE5000-8 nouvelle génération exploite ses fonctions GNSS intégrées pour rappeler automatiquement au conducteur s'il doit indiquer son pays de départ ou de fin de journée. Ainsi, lorsqu'il démarre son véhicule et que sa carte est insérée depuis 180 minutes ou plus avec un repos enregistré, le conducteur reçoit une notification sur le tachygraphe avec la possibilité de saisir le pays de début d'une nouvelle période de travail. Le pays proposé sera sélectionné automatiquement compte tenu de la position GNSS et de la cartographie embarquée. Le conducteur a ensuite 2 minutes pour confirmer s'il souhaite sélectionner le pays proposé avant que le message ne disparaisse.

Les notifications au conducteur de rappel de sélection du pays peuvent être paramétrées dans ce nouveau SE5000-8 à l'aide d'une carte entreprise.

Nouvel écran des données d'activité conducteur

Le SE5000-8 dans sa nouvelle version bénéficie d'un nouvel écran d'affichage des données d'activité du conducteur (DTD) qui indique les informations relatives à la journée en cours, tout en faisant abstraction de l'historique. Ce SE5000-8 intègre la possibilité pour le chauffeur de démarrer le compteur de 4h30 à la demande pour répondre à des situations particulières. Par exemple, si pour une raison quelconque le conducteur commence la semaine avant la fin de son repos hebdomadaire, il peut utiliser le DTD pour suivre sa période de conduite de 4h30. Le pré-avertissement de 4h30, calculé en fonction des données de la carte à 4h15 min, reste actif comme demandé par la réglementation.

Autres améliorations pour le chauffeur

Plus convivial, ce SE5000-8 intègre une fonction de mise à jour automatique des fuseaux horaires par rapport à la position du véhicule. Le changement d'heure locale se produira automatiquement lorsqu'un nouveau fuseau horaire est détecté y compris pendant une période de conduite. Si par exemple un véhicule est en Suède (GMT+1h) et que le conducteur franchit la frontière finlandaise, le tachygraphe ajoutera automatiquement une heure (GMT+2h) pour se caler sur l'horaire du pays.

Dans cette nouvelle version du SE5000, la gestion des messages d'erreur et des cartes tachygraphe est améliorée. Stoneridge a optimisé le stockage des données dans l'appareil. Pour les ateliers agréés, le menu Tachygraphe INFO permettra d'accéder au numéro de série du DSRC et aux informations relatives à sa certification.

Lorin Valton, Directeur commercial et technique Inodis, distributeur France exclusif Stoneridge complète : « *Le nouveau SE5000-8 se positionne comme tachygraphe intermédiaire entre deux blocs législatifs et deux versions 1C intelligentes de l'appareil. Il est amélioré par les retours des transporteurs et ateliers agréés. Nous l'avons enrichi de fonctionnalités en prévision du futur règlement applicable dès 2023, dans l'optique d'accompagner les conducteurs et de leur faciliter la tâche à l'aide d'automatismes et de notifications* ».

À propos de Stoneridge, Inc.

Stoneridge, Inc., dont le siège social est à Novi, Michigan, est un concepteur et fabricant indépendant de composants, modules et systèmes électriques et électroniques de haute technicité, principalement pour les marchés de l'automobile, des véhicules commerciaux, des motocyclettes, des véhicules agricoles et des véhicules hors route. Des informations complémentaires sur Stoneridge sont disponibles sur le site Stoneridge.com.